

### C'est quoi?

Un prêt pour **les propriétaires occupants** destiné à financer des travaux d'amélioration de l'habitat en complément d'aide(s) de l'Etat et/ou d'une collectivité (HABITER-MIEUX, ANAH, ...) quand ils ne disposent d'aucune autre solution pour régler le reste à charge.

### Pour qui ?

Les personnes en situation d'exclusion bancaire :

- Travailleurs aux ressources limitées : CDI temps partiel, CDD, certains vacataires de la fonction publique, intérimaires et apprentis à faibles revenus, CAE
- Personnes sans emploi : chômeurs, bénéficiaires du RSA, stagiaires de la formation professionnelle
- Personnes victimes d'accidents de la vie (divorce--séparation, deuil, maladie) et dont les difficultés financières sont susceptibles de les exposer au surendettement
- Personnes handicapées
- Personnes âgées

### Quels travaux ?

- Travaux d'amélioration de la performance énergétique
- Travaux de mise aux normes de sécurité et de décence
- Travaux de résorption de l'habitat indigne (insalubrité, péril)
- Travaux d'adaptation ou d'accessibilité du logement occupé par une personne âgée ou handicapée

### Montant, Durée, Taux

De 1 000 € à 10 000 € sur une durée comprise entre 12 et 72 mois.

Et à titre dérogatoire jusqu'à 25 000 € sur une durée supérieure à 72 mois et jusqu'à 120 mois.

Au taux du livret A (minimum de 1%)

### Garantie, Assurance, Frais de dossier

- Avec ou sans garantie (caution d'un tiers) en fonction de la situation de l'emprunteur
- Avec ou sans assurance en fonction de la situation de l'emprunteur
- Sans frais de dossier

### Par qui ?

La Caisse l'Epargne Bourgogne Franche-Comté sur proposition de l'association **Parcours Confiance Bourgogne Franche-Comté** qu'elle a créée pour favoriser l'inclusion bancaire.

### Comment faire ?

Contactez l'ADIL 71 qui étudie la demande et accompagne le propriétaire dans la constitution du dossier si le projet relève du microcrédit.

Si le projet ne relève pas du microcrédit, elle l'oriente, dans la mesure du possible, vers une solution plus adaptée.

**ATTENTION UN PRET VOUS ENGAGE  
ET DOIT ETRE REMBOURSE**

## Microcrédit travaux

Parcours Confiance de la Caisse  
d'Épargne de Bourgogne  
Franche Comté  
en partenariat avec l'ADIL 71



## Le Microcrédit travaux en partenariat

Contactez l'Agence  
Départementale de  
l'Information sur le  
Logement

94 rue de Lyon  
CS 20 440  
71000 MACON  
Tel: 03 85 39 30 70

[www.adil71.org](http://www.adil71.org)

